



Les surcoûts dépensés par la mise en concurrence du ferroviaire s'élèvent à : **1,5 Milliards d'Euros !**

Une paille !

Cette expertise montre qu'il existe des risques pour le système, alors que l'argent public devrait plutôt soutenir le changement de mode de transport que financer un dispositif dont les bénéfices sont incertains et semblent plus idéologiques qu'efficaces.

Pourtant le CESER du Conseil Régional de Normandie avait émis des réserves sur ce choix...

A l'heure même où des pays comme l'Angleterre font marche arrière sur la privatisation du ferroviaire suite aux conséquences désastreuses, la Région persiste dans un choix politique purement idéologique !

La CGT demande au Président d'attribution de titres-restaurant pour les agents en télétravail et en travail à distance.

Enfin, les décisions de la Cour de cassation ([Cass. soc. 8 oct. 2025, n° 24-12.373 et n° 24-10.566](#) valide cette revendication de la CGT.



NON AU HOLD-UP DE 45 MILLIONS D'EUROS SUR LE CNFPT !

Le CNFPT, qui forme chaque année **un million d'agents territoriaux**, subit une nouvelle attaque budgétaire décidée par le **gouvernement Lecornu**. En dix ans, le **taux de cotisation** finançant l'établissement est passé de **1 % à 0,9 %**, provoquant bien évidemment, une réorganisation pénible.

Une nouvelle **baisse de 45 M€**, équivalente à **0,1 %**, menace désormais l'équilibre du CNFPT. Cette coupe pourrait l'obliger à **abandonner certaines missions prévues par la loi**.

Les **45 M€** représentent à eux seuls le **coût des déplacements** des **un million de stagiaires** formés chaque année : un coût qui serait alors **reporté sur les collectivités**, déjà mises à contribution.

Quelles vont être les orientations régionales en la matière et surtout quelles seront les conséquences pour les agents ?



Transition et enjeux pour la région Normandie

La vraie question de fond n'est-elle pas :

Pourquoi la population ne se projette plus dans notre société et notamment en Normandie ?

Remettre l'humain au cœur de tout pour la CGT-CRN ce sont :

- Des bons salaires indexés sur le pouvoir d'achat ;
- Des actions sociales à la hauteur de la condition de vie du moment du salariés ;
- Des infrastructures publiques éducatives et culturelles de qualité ;
- Des conditions de travail adaptés à la vie personnelle et aux besoins du salariés ;
- Une sécurité sociale pour une santé assurée tout au long de la vie.

Ces mesures contribueront, sans conteste, à freiner l'exode, à compenser la baisse de natalité et améliorer la condition de vie de tous les Normands.